

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2017

Abitibi-Témiscamingue



Équipe de rédaction :

Dominique André	Gaëthane Dubé
Marianne Bernier	Jane-Hélène Gagnon
Sophie Brehain	Stéphane Ladouceur
Geneviève Caron	Louis Madore
Stéphane Crespo	Guillaume Marchand
Marc-André Demers	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Micheline Lampron

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2017** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Bill Noll / Shaun Lowe /
Alexander Hafermann, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2017

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2017

Table des matières

Territoire	3
Démographie	4
Conditions de vie	7
Mesure du faible revenu	7
Revenu médian des familles	8
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Investissements	21
Mines	24
Santé	27
Éducation	29
Taux de diplomation aux études collégiales	29
Nombre de diplômés au baccalauréat	31
Culture et communications	34
Concepts et définitions	36

Signes conventionnels

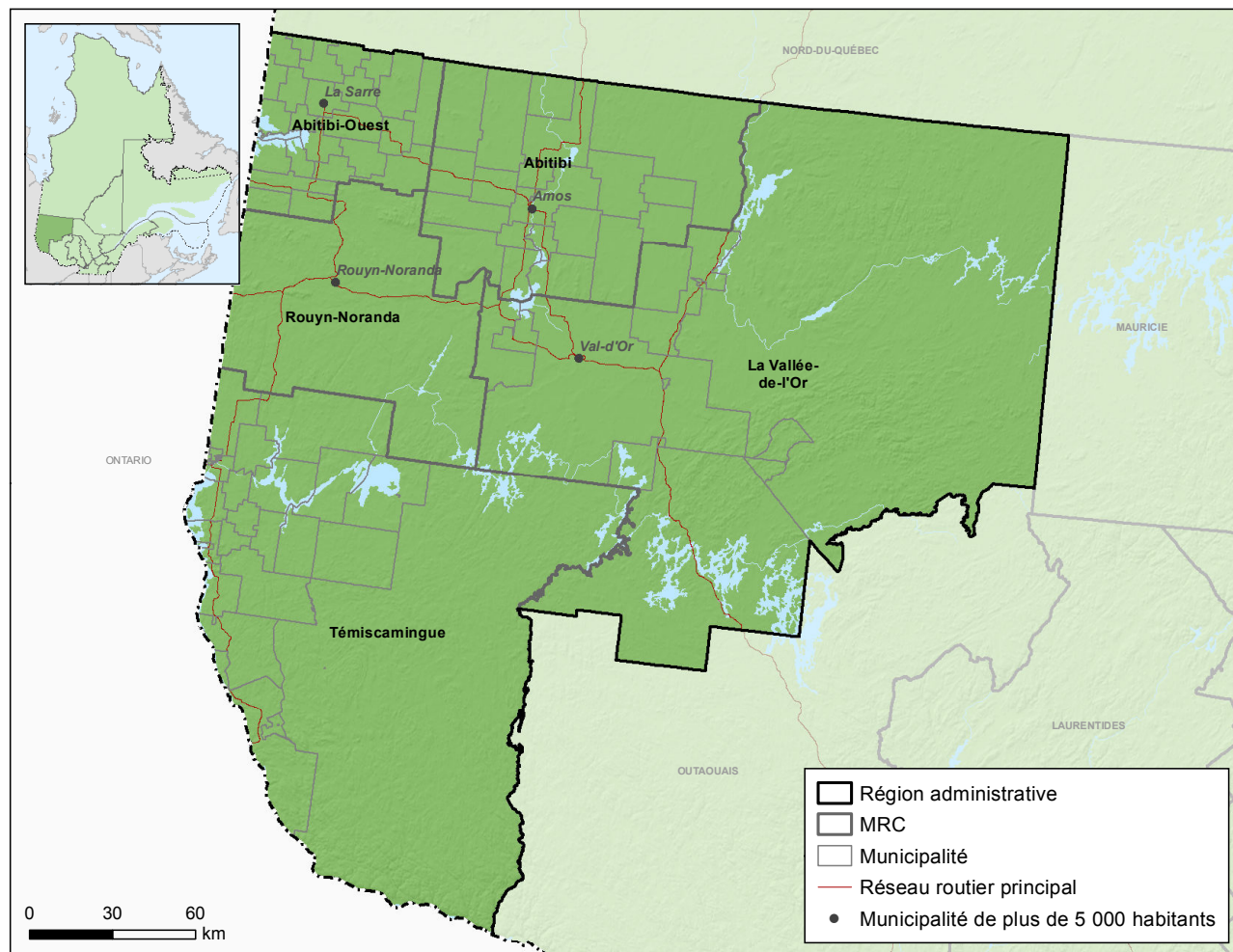
.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire

La région de l'Abitibi-Témiscamingue couvre une superficie en terre ferme de 57 349 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, Abitibi et La Vallée-de-l'Or, et regroupe 82 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés. Selon les données démographiques provisoires de 2016, la densité de la population témiscabitiébienne est de 2,6 hab./km², ce qui la positionne au 15^e rang des régions administratives, devant la Côte-Nord et le Nord-du-Québec et derrière le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Carte 1.1

Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue



Sources : Données sur l'hydrographie et les limites administratives : ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, juin 2017. Données sur le réseau routier : Adresses Québec, juillet 2017.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Démographie

par Dominique André, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Abitibi-Témiscamingue comptait 148 000 habitants au 1^{er} juillet 2016, soit 1,8 % de la population du Québec. Elle arrive au 14^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Bas-Saint-Laurent et devant la Côte-Nord.

Près de 30 % de la population témiscabitiennne, soit 43 900 personnes, réside dans la MRC de La Vallée-de-l'Or en 2016. Rouyn-Noranda suit de près avec 29 %, puis viennent les MRC d'Abitibi (17 %) et d'Abitibi-Ouest (14 %). Témiscamingue est la MRC la moins peuplée, ses 16 000 habitants représentant 11 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001-2016

MRC	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001	2006	2011	2016 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2016 ^p	2001	2016 ^p
	n				pour 1 000			%	
Témiscamingue	17 813	17 081	16 279	16 011	- 8,4	- 9,6	- 3,3	12,0	10,8
Rouyn-Noranda	40 323	40 264	41 439	42 298	- 0,3	5,8	4,1	27,1	28,6
Abitibi-Ouest	22 327	20 902	21 131	20 917	- 13,2	2,2	- 2,0	15,0	14,1
Abitibi	25 033	24 433	24 551	24 857	- 4,9	1,0	2,5	16,8	16,8
La Vallée-de-l'Or	43 068	42 207	43 283	43 899	- 4,0	5,0	2,8	29,0	29,7
Abitibi-Témiscamingue	148 564	144 887	146 683	147 982	- 5,0	2,5	1,8	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 326 089	6,3	9,6	7,8	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Selon les données provisoires, l'Abitibi-Témiscamingue a crû à un taux annuel moyen de 1,8 pour mille entre 2011 et 2016, une croissance modeste en regard de celle de l'ensemble du Québec (7,8 pour mille). Comme dans la plupart des régions, le rythme de la croissance y a ralenti par rapport à la période 2006-2011 (2,5 pour mille). Le maintien d'un taux d'accroissement faiblement positif représente néanmoins un bilan démographique favorable pour la région, qui a vu sa population décliner durant de nombreuses années. Entre 2001 et 2006, des pertes annuelles moyennes de - 5,0 pour mille avaient en effet été enregistrées. Malgré la reprise de la croissance au milieu des années 2000, le poids démographique de l'Abitibi-Témiscamingue au sein de la population québécoise a légèrement diminué; il est passé de 2,0 % en 2001 à 1,8 % en 2016.

Trois des cinq MRC de la région ont vu leur population augmenter entre 2011 et 2016, selon les données provisoires, soit Rouyn-Noranda (4,1 pour mille), La Vallée-de-l'Or (2,8 pour mille) et Abitibi (2,5 pour mille). Dans la MRC de Témiscamingue (- 3,3 pour mille), le déclin démographique se poursuit, mais à un rythme moins important que lors des deux périodes précédentes. Pour sa part, la MRC d'Abitibi-Ouest (- 2,0 pour mille) enregistre de nouveau une décroissance, après avoir connu un épisode de croissance entre 2006 et 2011.

Les estimations de population et l'interprétation des données provisoires

Les plus récentes estimations de population actuellement disponibles pour la période 2011-2016 sont celles diffusées en mars 2017 par Statistique Canada. Elles ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour tenir compte du sous-dénombrement net du recensement et des réserves indiennes partiellement dénombrées), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population diffèrent des chiffres du Recensement de 2016 (non rajustés pour le sous-dénombrement) qui ont été diffusés en février 2017. Les estimations régionales de population seront révisées par Statistique Canada au début de 2019 pour s'arrimer aux comptes rajustés du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

En Abitibi-Témiscamingue, le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans (21,8 %) est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (20,6 %). Les personnes âgées de 65 ans et plus (17,5 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (18,1 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, est également un peu plus faible qu'au Québec (60,7 % contre 61,3 %). Au sein de ce groupe, la région compte toutefois moins de 20-44 ans et davantage de 45-64 ans que ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec (données non illustrées). Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, la moyenne d'âge des habitants de l'Abitibi-Témiscamingue (41,8 ans) est comparable à celle de la population québécoise (41,9 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Témiscamingue	16 011	3 562	9 320	3 129	100,0	22,2	58,2	19,5	46,1	43,2
Rouyn-Noranda	42 298	8 965	26 123	7 210	100,0	21,2	61,8	17,0	41,5	41,4
Abitibi-Ouest	20 917	4 520	12 208	4 189	100,0	21,6	58,4	20,0	46,1	43,4
Abitibi	24 857	5 487	15 069	4 301	100,0	22,1	60,6	17,3	42,6	41,7
La Vallée-de-l'Or	43 899	9 766	27 108	7 025	100,0	22,2	61,8	16,0	41,7	40,9
Abitibi-Témiscamingue	147 982	32 300	89 828	25 854	100,0	21,8	60,7	17,5	42,9	41,8
Ensemble du Québec	8 326 089	1 718 503	5 103 665	1 503 921	100,0	20,6	61,3	18,1	42,1	41,9

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les MRC de la région peuvent se diviser en deux groupes, si l'on compare l'âge moyen de leurs populations respectives. D'une part, les populations de Témiscamingue et Abitibi-Ouest apparaissent plus âgées, avec une moyenne d'âge de l'ordre de 43 ans. Elles se distinguent des trois autres MRC par une proportion plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus (environ 20 %) et une part moindre de 20-64 ans (58 %). D'autre part, dans Rouyn-Noranda et La Vallée-de-l'Or l'âge moyen de la population est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (environ 41 ans) et comparable en Abitibi (41,7 ans). La Vallée-de-l'Or compte la plus faible part de personnes âgées de la région (16,0 %) et présente, avec Rouyn-Noranda, l'une des plus importantes proportions d'individus de 20 à 64 ans (61,8 % chacune). Soulignons également que toutes les MRC de la région comptent une part de jeunes de moins de 20 ans supérieure à celle de l'ensemble du Québec.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2016, on y compte 75 300 hommes et 72 700 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. En Abitibi-Témiscamingue, comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. Il en est de même dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Témiscamingue, qui compte autant de femmes que d'hommes chez les moins de 20 ans.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et par grand groupe d'âge, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2016

MRC	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Témiscamingue	1 779	1 783	4 818	4 502	1 492	1 637	8 089	7 922
Rouyn-Noranda	4 563	4 402	13 452	12 671	3 337	3 873	21 352	20 946
Abitibi-Ouest	2 337	2 183	6 363	5 845	2 035	2 154	10 735	10 182
Abitibi	2 780	2 707	7 796	7 273	2 057	2 244	12 633	12 224
La Vallée-de-l'Or	5 106	4 660	14 094	13 014	3 279	3 746	22 479	21 420
Abitibi-Témiscamingue	16 565	15 735	46 523	43 305	12 200	13 654	75 288	72 694
Ensemble du Québec	879 031	839 472	2 581 541	2 522 124	678 142	825 779	4 138 714	4 187 375

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2014, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (6,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2010 à 2014, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,0 point), à l'égal de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2013 seulement, le taux est en augmentation de 0,3 point, comparativement à une hausse de moins de 0,1 point à l'échelle provinciale. C'est dans la MRC de Témiscamingue que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,1 %). À l'inverse, Rouyn-Noranda affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,5 %). Au cours de la période 2010-2014, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans toutes les MRC : Abitibi-Ouest (– 2,0 points), Témiscamingue (– 1,8 point), Rouyn-Noranda (– 0,9 point), Abitibi (– 0,8 point), La Vallée-de-l'Or (– 0,5 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Témiscamingue	9,9	9,0	8,1	8,2	8,1	– 1,8
Rouyn-Noranda	5,5	4,7	4,5	4,5	4,5	– 0,9
Abitibi-Ouest	7,9	6,5	5,8	5,2	5,9	– 2,0
Abitibi	6,0	5,8	5,1	5,4	5,2	– 0,8
La Vallée-de-l'Or	8,0	7,4	6,6	6,7	7,5	– 0,5
Abitibi-Témiscamingue	7,1	6,4	5,8	5,8	6,1	– 1,0
Ensemble du Québec	9,3	8,8	8,3	8,2	8,2	– 1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2014, ce taux est 7,5 fois plus élevé pour les familles monoparentales (24,4 %) que pour les couples (3,2 %). Entre 2010 et 2014, le taux diminue de 1,3 point pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 0,8 point pour les couples. C'est la MRC de Témiscamingue qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2014 (30,3 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC de Rouyn-Noranda (18,7 %). Toujours en 2014, on dénombre dans la région 2 550 familles à faible revenu, dont 1 380 sont monoparentales et 1 170 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Abitibi-Témiscamingue, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Écart 2014-2010 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	7,1	6,4	5,8	5,8	6,1	- 1,0
Famille comptant un couple	4,1	3,6	3,3	3,2	3,2	- 0,8
Sans enfants	4,3	3,8	3,5	3,3	3,3	- 1,0
Avec 1 enfant	3,7	3,4	3,2	2,9	3,0	- 0,7
Avec 2 enfants	2,8	2,2	1,8	2,1	2,3	- 0,5
Avec 3 enfants et plus	6,2	5,6	5,3	5,5	5,5	- 0,7
Famille monoparentale	25,7	24,1	21,8	22,6	24,4	- 1,3
Avec 1 enfant	21,8	21,1	18,9	19,1	20,5	- 1,2
Avec 2 enfants	28,0	25,2	22,8	24,3	24,7	- 3,4
Avec 3 enfants et plus	42,1	41,4	36,7	37,5	43,9	1,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2013 à 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, diminue de 0,2 % dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette diminution contraste avec l'augmentation observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,7 %). On constate que les MRC suivantes profitent d'une croissance réelle : Témiscamingue (+ 0,1 %), Rouyn-Noranda (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les MRC suivantes : Abitibi (- 0,4 %), La Vallée-de-l'Or (- 0,3 %). Le revenu médian est cependant stationnaire dans Abitibi-Ouest. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2014, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'y établit à 73 070 \$, comparativement à 68 570 \$ au Québec. En 2014, le revenu médian parmi les couples est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les MRC suivantes : Rouyn-Noranda (76 850 \$), Abitibi (72 930 \$), La Vallée-de-l'Or (75 250 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Témiscamingue	64 955	65 040	0,1
Rouyn-Noranda	76 808	76 850	0,1
Abitibi-Ouest	68 220	68 190	0,0
Abitibi	73 239	72 930	- 0,4
La Vallée-de-l'Or	75 449	75 250	- 0,3
Abitibi-Témiscamingue	73 198	73 070	- 0,2
Ensemble du Québec	68 078	68 570	0,7

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il diminue de 1,7 %, et d'ailleurs cette baisse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (– 0,8 %). Il convient de signaler que parmi toutes les régions administratives, c'est dans la présente que l'on observe la diminution la plus élevée. Une croissance réelle est observée entre ces deux années dans la MRC de Témiscamingue (+ 1,1 %). À l'inverse, une décroissance réelle est constatée dans les MRC de Rouyn-Noranda (– 2,5 %), d'Abitibi-Ouest (– 2,4 %), de La Vallée-de-l'Or (– 2,0 %) et d'Abitibi (– 1,4 %). Mais, là encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2014 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 40 890 \$, contre 41 270 \$ pour le Québec. Le revenu médian de ces familles est en 2014 supérieur au niveau provincial dans les MRC suivantes : Rouyn-Noranda (42 340 \$), Abitibi (42 340 \$).

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2013-2014

	2013	2014	Variation 2014/2013
	\$ constants de 2014		%
Témiscamingue	38 135	38 560	1,1
Rouyn-Noranda	43 408	42 340	– 2,5
Abitibi-Ouest	40 407	39 430	– 2,4
Abitibi	42 931	42 340	– 1,4
La Vallée-de-l'Or	40 498	39 670	– 2,0
Abitibi-Témiscamingue	41 603	40 890	– 1,7
Ensemble du Québec	41 623	41 270	– 0,8

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2014.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, l'industrie, etc.

Dans cette section, la période analysée est 2006-2016. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur leur lieu de travail.

En 2016, la région de l'Abitibi-Témiscamingue compte environ 75 000 emplois. Le taux d'emploi s'établit alors à 60,7 %, soit un taux semblable à celui de l'ensemble du Québec (60,0 %). En 2006, ce taux était similaire à celui du Québec (58,0 % c. 60,1 %).

Le nombre d'emplois à temps plein s'élève à environ 60 000 en 2016, un niveau assez similaire à celui de 2006. La part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total se fixe à 19,2 % en 2016.

L'analyse selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité ne révèle aucune variation significative de l'emploi au cours des dix dernières années.

En 2016, le nombre de personnes composant la population active de la région de l'Abitibi-Témiscamingue se rapproche de la barre des 80 000. Le taux d'activité s'établit à 65,0 % en 2016. Ce dernier n'a pas varié comparativement à 2006. Du côté du taux de chômage, on note une diminution de 2,6 points au cours de la période. À 6,6 % en 2016, il se rapproche du taux provincial (7,1 %).

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2006, 2015 et 2016

	Abitibi-Témiscamingue				Ensemble du Québec	
	2006	2015	2016	Écart 2016-2006 k	2006	2016
Population active	73,6	75,9	78,3	4,7	4 071,5	4 448,3
Emploi	66,8	70,6	73,1	6,3 [†]	3 743,1	4 133,1
Régime de travail						
Emploi à temps plein	54,9	58,3	59,1	4,2	3 057,3	3 344,0
Emploi à temps partiel	11,9	12,3	14,0	2,1	685,8	789,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	15,5	17,0	17,3	1,8	967,5	977,7
30 ans et plus	51,3	53,6	55,8	4,5	2 775,6	3 155,4
Sexe						
Hommes	36,3	37,4	39,7	3,4	1 990,9	2 148,6
Femmes	30,5	33,2	33,4	2,9	1 752,2	1 984,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	18,6	20,8	21,6	3,0	900,3	844,4
Secteur des services	48,2	49,8	51,4	3,2	2 842,8	3 288,7
Chômeurs	6,8	5,3	5,2	- 1,6	328,4	315,2
	%		Écart (points de %)		%	
Taux d'activité	63,9	63,0	65,0	1,1	65,4	64,6
Taux de chômage	9,2	7,0	6,6	- 2,6 [†]	8,1	7,1
Taux d'emploi	58,0	58,6	60,7	2,7	60,1	60,0
Part de l'emploi à temps partiel	17,8	17,4	19,2	1,3	18,3	19,1

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les municipalités régionales de comté (MRC) de l'Abitibi-Témiscamingue en 2015, de son évolution par rapport à 2014 et des principales disparités observées entre les MRC. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été construits par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations qui ne permettent pas une ventilation à une échelle aussi fine que celle des MRC. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Elles ne se prêtent donc pas aux erreurs d'échantillonnage et sont suffisamment précises pour une analyse par MRC.

Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 59 302 dans la région témiscabitiennne en 2015, en hausse de 0,3 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon contrastée. Des cinq MRC que compte l'Abitibi-Témiscamingue, deux subissent une diminution du nombre de travailleurs, soit Témiscamingue (– 0,8 %) et La Vallée-de-l'Or (– 0,2 %). Les autres MRC connaissent une croissance à ce chapitre variant entre 0,6 %, dans Abitibi-Ouest, et 0,9 %, dans Abitibi et Rouyn-Noranda. Dans ces trois MRC, la croissance profite aux hommes et aux femmes, mais davantage aux hommes dans Rouyn-Noranda et davantage aux femmes dans Abitibi. Il est à noter que le nombre de travailleurs masculins est en baisse dans les MRC de La Vallée-de-l'Or et de Témiscamingue, mais seule cette dernière enregistre également une décroissance chez les travailleuses.

Taux de travailleurs

En 2015, le taux de travailleurs croît dans trois MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, à savoir Témiscamingue, Abitibi-Ouest et Abitibi. Dans la MRC de Rouyn-Noranda, il diminue faiblement (– 0,1 point de pourcentage), de même que dans La Vallée-de-l'Or (– 0,3 point). Rouyn-Noranda continue d'afficher le taux de travailleurs le plus élevé de la région, soit 75,9 %, un taux légèrement inférieur à celui du Québec (76,1 %). Elle est suivie de près par Abitibi (75,6 %). La MRC d'Abitibi-Ouest est celle qui enregistre le taux le plus bas, soit 70,9 %.

Par ailleurs, en 2015, le taux de travailleurs est supérieur chez les hommes dans toutes les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, mais les écarts sont variables. C'est dans Abitibi-Ouest que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus marqué, soit 8,0 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. La différence est également prononcée dans La Vallée-de-l'Or (6,6 points). Entre 2010 et 2015, la disparité entre les sexes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est atténuée dans tous les territoires supralocaux de la région, à l'exception de Témiscamingue où elle est demeurée la même. Abitibi est la MRC où l'écart a le plus diminué.

Revenu d'emploi médian

Dans l'Abitibi-Témiscamingue, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,0 %, pour s'établir à 41 785 \$ en 2015. Tous les territoires supralocaux de la région profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans la MRC de Témiscamingue (+ 4,5 %). Dans deux autres MRC, La Vallée-de-l'Or et Abitibi-Ouest, la croissance du revenu dépasse celle de l'ensemble du Québec. Par contre, dans Abitibi le revenu d'emploi progresse de façon anémique en regard de 2014 (+ 1,2 %).

Toujours en 2015, la MRC de La Vallée-de-l'Or arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 43 593 \$. Elle est suivie de près par Rouyn-Noranda (42 992 \$), puis Abitibi (40 963 \$). À l'opposé, Témiscamingue (38 730 \$) et Abitibi-Ouest (39 425 \$) continuent de présenter les revenus d'emploi les plus faibles.

Dans tous les territoires supralocaux de l'Abitibi-Témiscamingue, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes. La différence entre les revenus selon le sexe varie considérablement d'une MRC à l'autre, bien qu'elles accusent toutes des écarts plus importants que celui enregistré à l'échelle du Québec (21,3 %). C'est dans Abitibi-Ouest que la différence est la plus marquée. Les femmes y gagnent en effet 48,1 %¹ de moins que les hommes. Entre 2010 et 2015, la disparité s'est accentuée dans trois MRC : Témiscamingue, Rouyn-Noranda et Abitibi-Ouest.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2014 et 2015

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	2014 ^r	2015 ^p	Écart 2015-2014	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Témiscamingue	6 126	6 080	- 0,8	71,7	72,1	0,4	37 066	38 730	4,5
Hommes	3 226	3 215	- 0,3	73,5	74,2	0,7	44 942	46 129	2,6
Femmes	2 900	2 865	- 1,2	69,9	69,8	- 0,1	29 266	29 919	2,2
Rouyn-Noranda	17 272	17 422	0,9	76,0	75,9	- 0,1	42 148	42 992	2,0
Hommes	9 125	9 226	1,1	78,3	78,4	0,1	54 491	55 248	1,4
Femmes	8 147	8 196	0,6	73,5	73,2	- 0,3	33 813	34 466	1,9
Abitibi-Ouest	7 796	7 843	0,6	70,8	70,9	0,1	38 226	39 425	3,1
Hommes	4 260	4 295	0,8	74,6	74,7	0,1	52 310	53 496	2,3
Femmes	3 536	3 548	0,3	66,7	66,7	0,0	27 173	27 748	2,1
Abitibi	10 147	10 241	0,9	75,4	75,6	0,2	40 484	40 963	1,2
Hommes	5 371	5 392	0,4	77,8	77,8	0,0	51 887	52 582	1,3
Femmes	4 776	4 849	1,5	72,8	73,3	0,5	31 616	32 327	2,2
La Vallée-de-l'Or	17 755	17 716	- 0,2	75,4	75,1	- 0,3	42 617	43 593	2,3
Hommes	9 566	9 516	- 0,5	78,8	78,3	- 0,5	56 821	58 290	2,6
Femmes	8 189	8 200	0,1	71,8	71,7	- 0,1	31 932	32 687	2,4
Abitibi-Témiscamingue	59 096	59 302	0,3	74,5	74,5	0,0	40 947	41 785	2,0
Hommes	31 548	31 644	0,3	77,3	77,3	0,0	53 060	54 327	2,4
Femmes	27 548	27 658	0,4	71,6	71,5	- 0,1	31 541	32 177	2,0
Ensemble du Québec	3 297 231	3 331 883	1,1	75,9	76,1	0,2	38 556	39 332	2,0
Hommes	1 694 381	1 710 104	0,9	77,9	78,0	0,1	43 427	44 388	2,2
Femmes	1 602 850	1 621 779	1,2	73,8	74,1	0,3	34 261	34 932	2,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

L'économie de l'Abitibi-Témiscamingue, évaluée à 6,9 G\$, occupe 2,0 % du PIB de l'ensemble du Québec (351,1 G\$). Il s'agit de la 13^e région du Québec en termes d'importance économique et de la première parmi les trois régions minières.

Le PIB enregistre une baisse de 1,3 % en 2015. Il s'agit d'une des quatre régions administratives à connaître un recul en cette année. Mais l'Abitibi-Témiscamingue fait également partie des régions qui ont le plus haut taux de croissance annuel moyen depuis 2007. De fait, au cours des huit dernières années, le PIB régional augmente de 3,4 % en moyenne annuellement, soit un taux nettement supérieur à celui du Québec (+ 2,7 %).

Produit intérieur brut par industrie

Le PIB de l'Abitibi-Témiscamingue est orienté à 54,9 % vers le secteur des services et à 45,1 % vers celui des biens. Le recul de la région découle donc particulièrement de la situation économique des industries productrices de biens, en baisse de 4,3 %. La hausse du secteur des services (+ 1,3 %) vient toutefois amoindrir cette baisse. Depuis 2007, le secteur des biens se porte généralement mieux (+ 3,7 % d'augmentation annuelle moyenne) que celui des services (+ 3,2 %).

L'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz occupe une place particulièrement importante dans le PIB régional (16,6 % du PIB). Ainsi, la baisse de 13,9 % en 2015 a un impact sur le secteur des biens (– 4,3 %) et sur l'ensemble de l'économie régionale (– 1,3 %). La construction, une autre industrie majeure en termes de part dans le PIB, décroît également (– 3,6 %). On remarque toutefois une augmentation dans le groupe de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (+ 5,9 %), notamment dans les bases économiques des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 20,2 %), de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 3,9 %) et dans les services publics (+ 4,8 %). De son côté, le groupe de la fabrication connaît une hausse de 7,2 %. Ses deux bases économiques affichent des résultats opposés : un rebond pour la fabrication de machines (+ 33,0 %) et un fléchissement pour celle de produits en bois (– 1,8 %).

L'industrie du transport et de l'entreposage enregistre la plus forte augmentation du secteur des services en 2015 (+ 5,5 %), suivie des deux bases économiques que sont les soins de santé et l'assistance sociale (+ 4,5 %) et l'hébergement et les services de restauration (+ 4,3 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, qui est d'ailleurs une importante industrie en termes de part dans le PIB, croît également de 4,3 %. À l'inverse, la base économique des services d'enseignement connaît un recul pour une deuxième année consécutive (– 9,3 %), tout comme les administrations publiques (– 1,0 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Abitibi-Témiscamingue, 2007, 2014 et 2015

	2007 ^r	2014 ^{er}	2015 ^e	Part de l'industrie en 2015	Taux de croissance annuel moyen 2015/2007	Variation 2015/2014
	k\$				%	
Ensemble des industries	5 234 595	6 952 229	6 862 131	100,0	3,4	- 1,3
Secteur de production de biens	2 307 414	3 230 800	3 092 816	45,1	3,7	- 4,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	247 257	235 113	248 970	3,6	0,1	5,9
Cultures agricoles et élevage	x	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	184 028	180 425	187 473	2,7	0,2	3,9
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	24 056	23 996	28 843	0,4	2,3	20,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	812 820	1 322 750	1 138 796	16,6	4,3	- 13,9
Services publics	301 606	408 281	427 991	6,2	4,5	4,8
Construction	304 505	728 604	702 450	10,2	11,0	- 3,6
Fabrication	641 227	536 053	574 610	8,4	- 1,4	7,2
Fabrication d'aliments	33 351	22 901	24 909	0,4	- 3,6	8,8
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	132 430	86 558	85 037	1,2	- 5,4	- 1,8
Fabrication du papier	x	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	6 556	4 504	0,1	...	- 31,3
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	2 628	1 900	0,0	...	- 27,7
Fabrication de produits chimiques	9 888	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	31 668	32 175	0,5	...	1,6
Fabrication de machines	x	48 310	64 276	0,9	...	33,0
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	12 075	11 795	0,2	...	- 2,3
Activités diverses de fabrication	x	5 973	6 916	0,1	...	15,8
Secteur des services	2 927 181	3 721 428	3 769 315	54,9	3,2	1,3
Commerce de gros	190 511	249 032	251 401	3,7	3,5	1,0
Commerce de détail	295 780	370 235	369 702	5,4	2,8	- 0,1
Transport et entreposage	251 436	264 615	279 179	4,1	1,3	5,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	123 335	123 771	126 469	1,8	0,3	2,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	487 341	662 378	690 614	10,1	4,5	4,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	170 987	328 595	336 543	4,9	8,8	2,4
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	101 479	131 332	132 684	1,9	3,4	1,0
Services d'enseignement	371 252	416 465	377 924	5,5	0,2	- 9,3
Soins de santé et assistance sociale	466 542	541 332	565 613	8,2	2,4	4,5
Arts, spectacles et loisirs	15 726	16 870	17 709	0,3	1,5	5,0
Hébergement et services de restauration	98 803	144 168	150 422	2,2	5,4	4,3
Autres services, sauf les administrations publiques	78 900	95 778	98 137	1,4	2,8	2,5
Administrations publiques	275 089	376 856	372 917	5,4	3,9	- 1,0

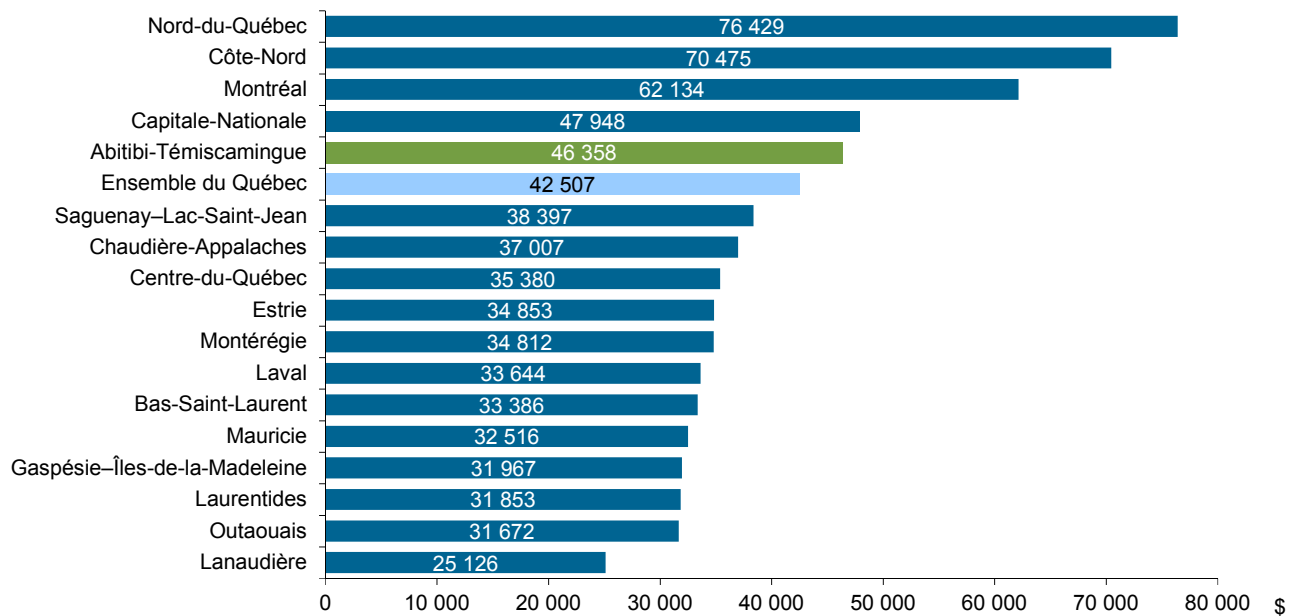
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. La région de l'Abitibi-Témiscamingue enregistre un PIB par habitant de 46 358 \$ en 2015, ce qui constitue un recul de 1,1 % par rapport à 2014. Ce résultat n'est pas surprenant compte tenu de la baisse du PIB régional (– 1,3 %). Pour sa part, l'ensemble du Québec affiche un PIB par habitant de 42 507 \$, soit une hausse annuelle de 1,9 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 0,9 % en 2014, le revenu disponible par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue progresse de façon plus marquée en 2015, soit de 2,1 %. Cette accélération est principalement attribuable à la hausse plus forte des transferts gouvernementaux et de la rémunération des salariés. Au Québec, le revenu disponible continue de croître à un rythme plus rapide que celui de la région. Il faut remonter en 2012 pour voir l'Abitibi-Témiscamingue présenter un taux de croissance supérieur à celui observé dans la province.

Avec un revenu disponible de 27 118 \$ en 2015, l'Abitibi-Témiscamingue se classe au cinquième rang des régions administratives, devant la Côte-Nord (27 011 \$) mais immédiatement derrière Montréal (27 140 \$). Au Québec, le revenu disponible par habitant s'établit à 26 857 \$ en 2015, soit 261 \$ de moins qu'en Abitibi-Témiscamingue. Soulignons que c'est depuis 2011 que la région affiche un revenu disponible par habitant supérieur à celui de la province.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2015

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	32 755	32 317	438
Rémunération des salariés	27 993	25 296	2 697
Revenu mixte net	2 523	3 557	- 1 035
Revenu agricole net	41	88	- 46
Revenu non agricole net	1 262	1 714	- 452
Revenu de location	1 219	1 756	- 537
Revenu net de la propriété	2 240	3 464	- 1 224
<i>Plus :</i>			
Transferts courants reçus	8 649	8 609	39
Des administrations publiques	6 629	6 166	464
Administration fédérale	2 951	2 809	143
Administration provinciale	2 051	1 777	274
Administrations autochtones	14	4	9
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 614	1 576	38
Des sociétés financières	1 968	2 279	- 311
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	45	96	- 52
Des non-résidents	7	68	- 61
<i>Moins :</i>			
Transferts courants payés	14 285	14 069	216
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	294	348	- 54
Aux sociétés financières	4 144	4 114	29
Aux administrations publiques	9 831	9 447	384
Impôts directs des particuliers	6 392	6 242	150
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 831	2 674	158
Autres transferts courants aux administrations publiques	607	531	77
Aux non-résidents	16	160	- 144
<i>Égal :</i>			
Revenu disponible	27 118	26 857	261

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les estimations des années les plus récentes doivent être interprétées avec une certaine prudence

Les estimations sur le revenu disponible par habitant sont révisées régulièrement afin d'y intégrer les données les plus complètes provenant de différentes sources (enquêtes, données administratives, comptes publics, etc.). Tant le numérateur (revenu disponible) que le dénominateur (estimation de la population) sont sujets à des révisions. Généralement, les révisions annuelles touchent les trois ou quatre années les plus récentes. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données administratives préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution du revenu disponible par habitant pour les années les plus récentes. Pour en savoir davantage sur la révision des données, veuillez consulter l'édition de mars 2017 du [Bulletin Flash. Revenu disponible](#).

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. À l'instar des autres régions, la majeure partie du revenu primaire de l'Abitibi-Témiscamingue est constituée de la rémunération des salariés, laquelle comprend les salaires et traitements ainsi que les cotisations des employeurs aux régimes de l'assurance sociale et aux régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, la rémunération des salariés de l'Abitibi-Témiscamingue (27 993 \$) demeure supérieure à celle de l'ensemble de la province (25 296 \$). Le poids du secteur minier dans l'économie et les salaires particulièrement élevés versés par cette industrie ont certainement contribué à tirer vers le haut le salaire moyen de la région.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est toutefois moins élevé en Abitibi-Témiscamingue (2 523 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 557 \$). Cette composante englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société, dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

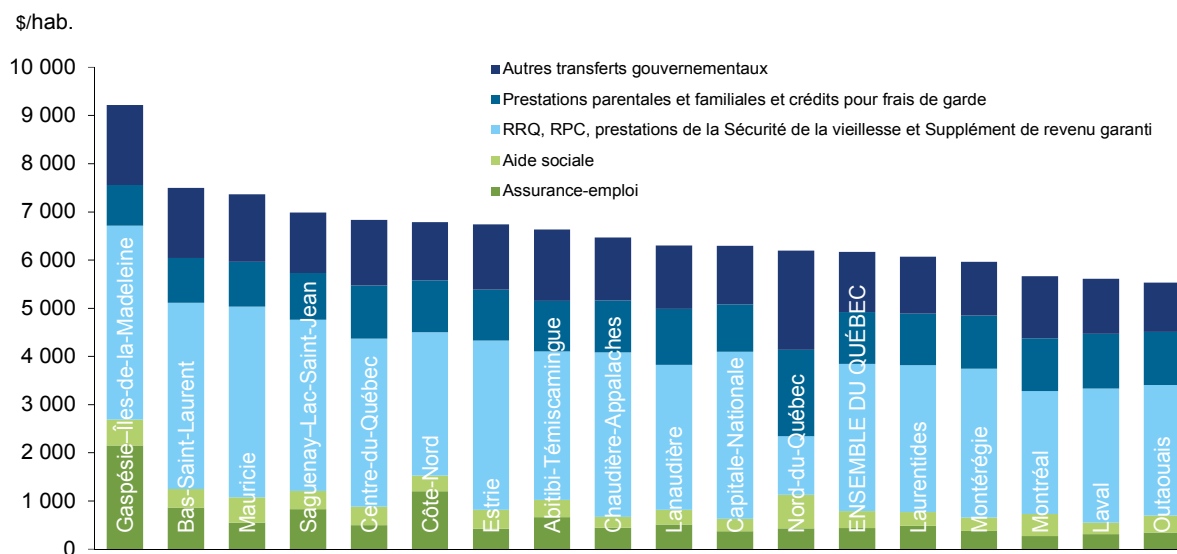
La région tire aussi de l'arrière en ce qui a trait au revenu net de la propriété, lequel est composé en bonne partie de revenus de placement. Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie affichent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à celui de la province.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transferts en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2015, les différents ordres de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations et crédits d'impôt remboursables, plus de 6 600 \$ par habitant dans la région, comparativement à 6 166 \$ au Québec. L'Abitibi-Témiscamingue reçoit plus en transferts gouvernementaux, car ses résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi que ceux de l'ensemble du Québec. Notons également que les indemnités versées aux accidentés du travail sont particulièrement importantes dans la région.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2015

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations des régimes de retraite des employeurs à prestations et à cotisations déterminées. En 2015, ces transferts sont moins élevés en Abitibi-Témiscamingue (1 968 \$) que dans l'ensemble de la province (2 279 \$). Notons qu'en raison du vieillissement de la population, les transferts des sociétés financières sont l'une des composantes du revenu disponible qui ont augmenté le plus fortement au cours des dernières années dans la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne volontaire, librement constituée.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements, sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et d'autres transferts, demeurent plus importants en Abitibi-Témiscamingue (9 831 \$) que dans l'ensemble du Québec (9 447 \$) en 2015. Mentionnons que la part du revenu consacrée aux transferts payés par les résidents de la région a diminué légèrement entre 2014 et 2015.

En conformité avec les dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées sont aussi déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations sont soustraites du revenu des particuliers, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2015, les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue ont cotisé, en moyenne, 4 144 \$ à un régime de retraite à prestations et à cotisations déterminées, soit un niveau similaire à celui observé dans l'ensemble du Québec (4 114 \$).

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible par habitant survenue, en 2015, en Abitibi-Témiscamingue se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans Abitibi, Abitibi-Ouest et Témiscamingue, qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,7 %). Ce sont le revenu primaire ainsi que les transferts en provenance des administrations publiques et des sociétés financières qui ont dynamisé le revenu disponible dans ces trois MRC. À l'opposé, la hausse la plus modeste est enregistrée dans Rouyn-Noranda (+ 0,8 %), sous l'effet combiné d'une croissance anémique de la rémunération des salariés et d'une diminution du revenu net des entreprises individuelles.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012 ^r	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^p	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011
	\$ / hab.					%	
Témiscamingue	22 332	23 269	23 783	24 039	24 744	2,9	2,6
Rouyn-Noranda	26 758	26 861	27 475	27 617	27 833	0,8	1,0
Abitibi-Ouest	22 082	23 463	24 127	24 253	24 946	2,9	3,1
Abitibi	24 367	25 741	26 661	26 874	27 645	2,9	3,2
La Vallée-de-l'Or	25 721	27 103	27 055	27 427	28 044	2,2	2,2
Abitibi-Témiscamingue	24 887	25 859	26 328	26 566	27 118	2,1	2,2
Ensemble du Québec	24 393	25 153	25 677	26 152	26 857	2,7	2,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crïs; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

En dépit d'une croissance marquée, les MRC du Témiscamingue (24 744 \$) et d'Abitibi-Ouest (24 946 \$) continuent de présenter un revenu disponible par habitant sous la moyenne provinciale, en 2015. En revanche, trois territoires supralocaux de la région affichent un niveau de revenu supérieur à celui observé au Québec, à savoir Abitibi (27 645 \$), Rouyn-Noranda (27 833 \$) et La Vallée-de-l'Or (28 044 \$).

Par ailleurs, les résidents des MRC du Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2015, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 000 \$ en prestations et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. À l'autre bout du spectre, les résidents de La Vallée-de-l'Or (6 399 \$) continuent d'être ceux qui reçoivent le moins en transferts gouvernementaux dans la région.

6. Investissements

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

Les perspectives des dépenses en immobilisation pour 2017 ainsi que les données provisoires pour 2016, recueillies auprès des entreprises au cours de l'automne 2016, sont sujettes à révision et ne peuvent pas être considérées comme aussi fiables que les données réelles.

La régionalisation des données sur les dépenses en immobilisation privées et publiques s'appuie essentiellement sur l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* de l'Institut de la statistique du Québec et sur l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations* de Statistique Canada. Puisque cette dernière enquête n'est pas conçue pour garantir la représentativité régionale, et malgré l'utilisation d'autres sources de données pour améliorer la représentativité régionale, l'interprétation des données doit être faite avec prudence.

Afin d'améliorer la représentativité des données sur les dépenses en immobilisation régionales, de nouvelles sources sont utilisées, telles que le *Recensement de l'agriculture* de Statistique Canada et la *Liste des chantiers importants* de la Commission de la construction du Québec. Par conséquent, les données réelles pour 2013, 2014 et 2015 ont été révisées.

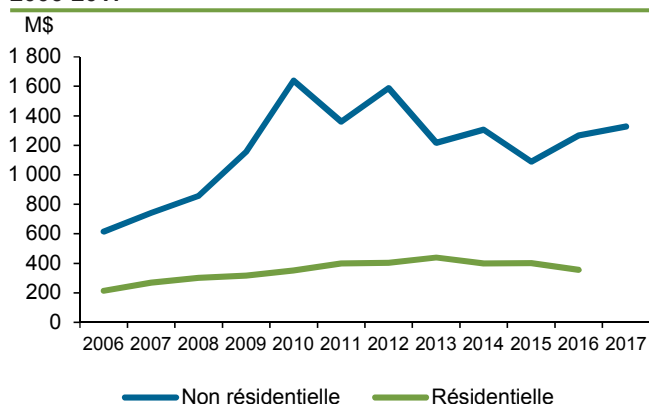
Selon les perspectives pour 2017, les dépenses en immobilisation non résidentielle de l'Abitibi-Témiscamingue devraient atteindre 1,3 G\$, en hausse de 4,8 %. La région représenterait ainsi 3,5 % du total québécois (38,3 G\$) à ce chapitre. Sa croissance annuelle est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,9 %), et elle arrive au 10^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle. D'après les données provisoires, les dépenses en immobilisation résidentielle se chiffrent à 355,0 M\$ en 2016, en baisse de 11,8 %. Les dépenses en produits de propriété intellectuelle sont de 125,2 M\$ en prospection pétrolière, gazière et minérale pour 2016 et de 13,2 M\$ en logiciel pour 2015.

Industries

Les dépenses en immobilisation dans les industries productrices de services, représentant moins du tiers de l'investissement régional (28,3 %), sont en baisse de 1,4 % en 2017 et se chiffrent à 376,1 M\$. Cette décroissance contraste avec la hausse observée pour l'ensemble du Québec (+ 6,6 %). En valeur, la part de la région égale 1,5 % de l'ensemble du Québec (25,2 G\$). Les administrations publiques dominent, avec des dépenses en immobilisation prévues de 212,8 M\$, soit 56,6 % du total des industries productrices de services et 16,0 % du total régional. L'aménagement d'une voie de contournement du centre-ville de Rouyn-Noranda et le développement commercial *Senator* de Rouyn-Noranda sont quelques-uns des projets les plus importants de la région.

Figure 6.1

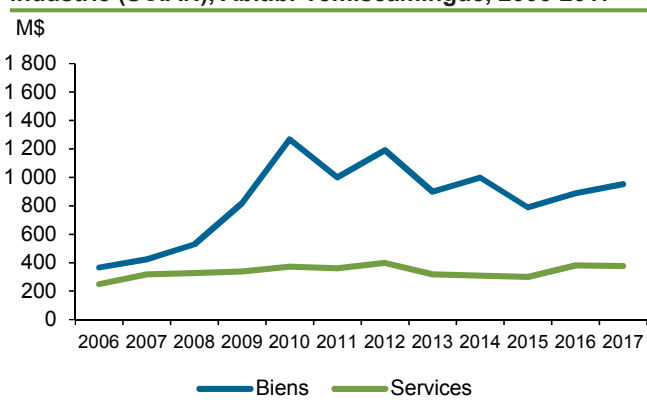
Dépenses en immobilisation, Abitibi-Témiscamingue, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.2

Dépenses en immobilisation non résidentielle par industrie (SCIAN), Abitibi-Témiscamingue, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Privé et public

Le secteur privé, qui réalise 69,5 % des dépenses en immobilisation non résidentielle, est en croissance de 7,7 % en 2017, pour s'élever à 923,2 M\$. Cette hausse contraste avec la décroissance enregistrée pour l'ensemble du Québec (– 3,7 %). La région représente 5,2 % du secteur privé québécois (17,7 G\$).

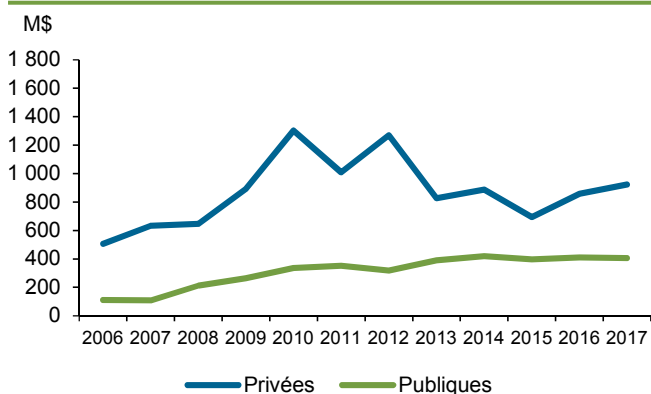
Les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une baisse de 1,4 % en 2017, pour s'établir à 404,9 M\$. Cette décroissance contraste avec la hausse observée à l'échelle provinciale (+ 13,5 %). La région accapare 2,0 % des dépenses en immobilisation publique au Québec (20,7 G\$).

Type d'actif

Enfin, la construction compte pour 74,2 % des perspectives de dépenses en immobilisation en 2017 et le matériel et l'outillage pour 25,8 %, comparativement à 65,5 % et 34,5 % respectivement pour l'ensemble du Québec.

Figure 6.3

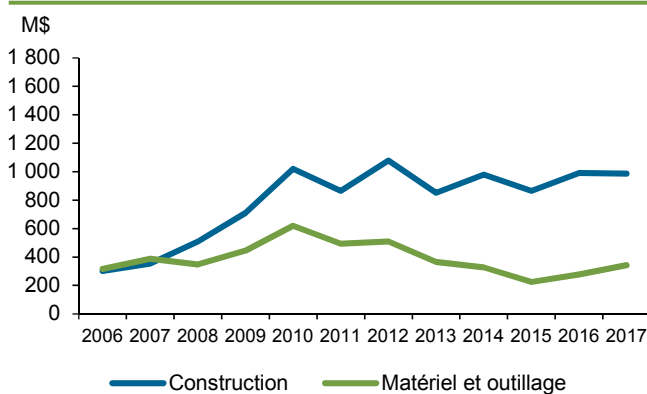
Dépenses en immobilisation non résidentielle, privées et publiques, Abitibi-Témiscamingue, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Figure 6.4

Dépenses en immobilisation non résidentielle selon le type d'actif, Abitibi-Témiscamingue, 2006-2017



Sources : Voir tableau 6.1.

Tableau 6.1

Dépenses en immobilisation, Abitibi-Témiscamingue, 2013-2017

	2013 ^r	2014 ^r	2015 ^r	2016 ^p	2017 ^{pe}	Variation 2017/2016	Part relative dans la région	Part relative dans le Québec
	M\$						%	
Non résidentielle	1 216,4	1 307,0	1 088,5	1 267,8	1 328,0	4,8	100,0	3,5
Industrie (SCIAN ¹)								
Industries productrices de biens	898,3	997,1	787,8	886,4	951,9	7,4	71,7	7,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	13,1	8,7	9,9	10,9	16,2	48,5	1,2	2,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	612,0	526,8	520,7	639,4	605,3	- 5,3	45,6	39,1
Services publics	183,0	221,5	176,2	144,1	121,4	- 15,7	9,1	1,9
Construction	20,1	13,7	16,2	11,5	11,7	1,5	0,9	1,3
Fabrication	70,1	226,4	64,8	80,6	197,4	145,0	14,9	5,5
Industries productrices de services	318,1	309,9	300,7	381,3	376,1	- 1,4	28,3	1,5
Commerce de gros	17,0	7,8	11,5	12,2	12,3	0,7	0,9	1,6
Commerce de détail	F	17,1	17,3	15,8	13,8	- 13,0	1,0	1,3
Transport et entreposage	18,9	16,7	11,6	20,2	15,0	- 25,5	1,1	0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	14,2	21,5	21,3	25,3	20,2	- 20,4	1,5	0,8
Finance et assurances	x	4,8	3,9	3,9	3,1	- 20,6	0,2	..
Services immobiliers et services de location et de location à bail	11,7	20,6	26,4	41,6	18,4	- 55,7	1,4	0,8
Services professionnels scientifiques et techniques	5,4	7,7	3,8	16,0	4,8	- 70,3	0,4	0,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	x	-	-	-	0,1	..	0,0	0,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	6,5	1,7	2,2	3,4	55,1	0,3	1,5
Services d'enseignement	31,7	37,3	34,9	31,9	27,9	- 12,4	2,1	1,5
Soins de santé et assistance sociale	x	14,9	14,7	14,6	17,7	20,8	1,3	0,7
Arts, spectacles et loisirs	1,4	5,7	3,4	5,4	18,1	237,1	1,4	3,6
Services d'hébergement et de restauration	F	7,7	2,2	1,5	7,0	376,4	0,5	1,1
Autres services (sauf les administrations publiques) ³	x	2,8	1,8	3,6	1,7	- 53,0	0,1	1,0
Administrations publiques ⁴	157,8	138,8	146,3	187,2	212,8	13,7	16,0	2,6
Type de propriété								
Privé	826,3	888,0	692,7	857,1	923,2	7,7	69,5	5,2
Public	390,1	419,0	395,8	410,6	404,9	- 1,4	30,5	2,0
Type d'actif								
Construction	851,0	979,9	864,0	990,8	986,0	- 0,5	74,2	3,9
Matériel et outillage	365,4	327,2	224,5	277,0	342,0	23,5	25,8	2,6
Résidentielle	439,4	398,7	402,4	355,0	..	..	..	1,8
Produits de propriété intellectuelle								
Prospection pétrolière, gazière et minérale	75,8	59,1	77,8	125,2	..	..	..	42,9
Logiciel	15,3	15,6	13,2	..	..	..	..	0,8

r : révisées; p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisations pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. Les dépenses en immobilisations pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

4. Les dépenses en immobilisations pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les projets d'investissement au Québec*, exploitation des données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Commission de la construction du Québec, de Pêches et Océans Canada, et du ministère de la Santé et des Services sociaux; Statistique Canada, dont l'*Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations*, l'*Enquête des permis de bâtir* et le *Recensement de l'agriculture*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Louis Madore et Geneviève Caron, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

L'activité minière en Abitibi-Témiscamingue

Le secteur de l'extraction des ressources minérales¹ joue un rôle important dans l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue et comptait pour 16,6 % du produit intérieur brut de cette région en 2015. Avec des dépenses de 885 M\$ en 2016, soit 34,6 % de l'investissement minier total du Québec (2,56 G\$), l'Abitibi-Témiscamingue occupe le second rang des régions administratives sur le plan de l'investissement minier. La région, dont les activités sont surtout axées sur les mines d'or, a connu une augmentation de ses dépenses en investissement de 24,3 % par rapport à 2015.

L'Abitibi-Témiscamingue arrive aussi au second rang des régions administratives pour la valeur des livraisons minérales en 2016. Celle-ci atteint 2,06 G\$, soit 24,9 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises (8,29 G\$). Il s'agit d'une augmentation de 11,7 % par rapport à 2015. Selon les prévisions exprimées par les sociétés minières en exploitation en Abitibi-Témiscamingue, au prix des substances minérales de 2016, la valeur des livraisons devrait s'établir à 2,12 G\$ en 2017, en hausse de 2,6 % par rapport à 2016.

En 2016, l'Abitibi-Témiscamingue comptait sept mines d'or en exploitation, dont la mine Elder (Mines Abcourt), qui a commencé à produire sur une base commerciale depuis le 1^{er} janvier 2016. Plusieurs substances secondaires telles que l'antimoine, l'argent, le bismuth, le cadmium, le cuivre et le zinc ont aussi été extraites des mines d'or en exploitation sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. De plus, des livraisons de sélénium et de tellure sont attribuées à la fonderie Horne. Cette dernière produit aussi de l'acide sulfurique lors du processus de traitement du minerai. De la pierre, du sable et du gravier ainsi que de la tourbe sont extraits de sites d'extraction de substances minérales de surface situés en Abitibi-Témiscamingue. Cette région compte une douzaine de projets de mise en valeur de gîtes pour le nickel, l'or et les terres rares. On compte aussi la mine Québec Lithium, qui est en mode de surveillance et d'entretien depuis octobre 2014, et qui se trouve actuellement en phase de redémarrage depuis son acquisition par la Société North American Lithium en juin 2016.

L'économie du secteur minier s'articule autour de deux pôles, soit l'investissement minier et la production minérale.

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

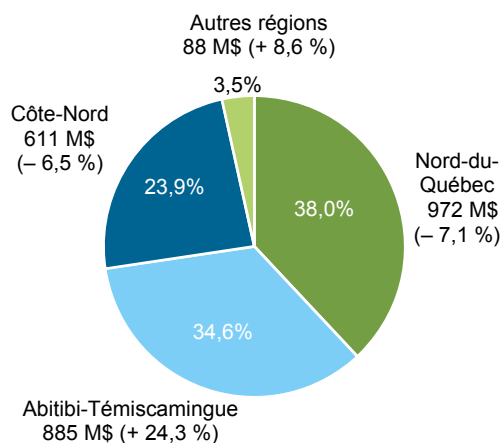
La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et raffineries situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Ce document présente les données finales de 2015 ainsi que les données provisoires de 2016. Il présente également les prévisions exprimées par les exploitants miniers pour 2017. La valeur des livraisons est estimée en fonction des prix courants des métaux pour l'année enquêtée ou selon les évaluations fournies par les producteurs miniers.

L'ensemble des données présentées provient du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières* et du *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers* réalisés annuellement par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Industrie de l'extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz, selon le Système de classification industrielle de l'Amérique du Nord (SCIAN 21).

Figure 7.1

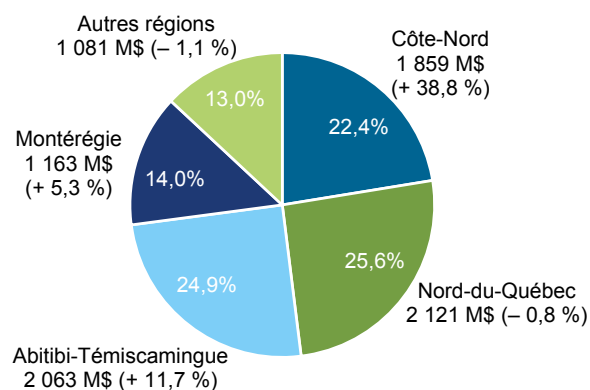
Répartition de l'investissement minier, régions administratives, 2016¹

Ensemble du Québec 2016 : 2 556 M\$ (+ 2,5 %)
 (+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Relevé des dépenses d'exploration minière, de mise en valeur et d'aménagement des complexes miniers*.

Figure 7.2

Répartition des livraisons minérales, régions administratives, 2016¹

Ensemble du Québec 2016 : 8 287 M\$ (+ 10,2 %)
 (+ – %) : Variation par rapport à 2015

1. Données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Tableau 7.1

Établissements miniers, Abitibi-Témiscamingue, 2016

Mine(s) en exploitation			
Nom de la mine	Propriétaire	Substance(s) principale(s)	Substance(s) secondaire(s)
Westwood	IAMGOLD Corporation	Or	Argent
LaRonde	Mines Agnico Eagle	Or	Antimoine, argent, bismuth, cadmium, cuivre, zinc
Lapa	Mines Agnico Eagle	Or	Argent
Goldex	Mines Agnico Eagle	Or	Argent
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle / Yamana Gold	Or	Argent
Beaufor	Mines Richmond	Or	Argent
Elder	Mines Abcourt	Or	Argent
Usine(s) en activité			
Nom de l'usine	Propriétaire	Type d'usine	Produit(s)
Horne	Glencore Canada Corporation	Fonderie	Cuivre (anode), métaux précieux, acide sulfurique
Usine Camflo	Mines Richmond	Concentrateur	Or, argent
Usine Doyon	IAMGOLD Corporation	Concentrateur	Or, argent
Ouverture et fermeture d'établissement(s) minier(s)			
Nom de l'établissement	Propriétaire	Ouverture / fermeture	Substance(s) principale(s) / Produit(s)
-	-	-	-

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

L'emploi dans le secteur de l'exploitation minière

En 2016, la région de l'Abitibi-Témiscamingue comptait 3 470 emplois (années-personnes) liés au secteur de l'exploitation minière, qui comprend l'extraction minière et les activités de première transformation des minéraux. Il s'agit de la perte de 89 emplois (– 2,5 %) par rapport à 2015. La région pourvoit ainsi 22,7 % des 15 286 emplois miniers pour l'ensemble du Québec, occupant à cet égard le deuxième rang des régions administratives, suivant de près la région du Nord-du-Québec (3 585 emplois). La grande majorité (83,1 %) des emplois miniers en l'Abitibi-Témiscamingue est attribuable à l'extraction de l'or.

Le salaire annuel moyen payé pour un emploi minier en Abitibi-Témiscamingue était de 109 436 \$ en 2016. La somme des salaires versés par l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue s'élevait à 380 M\$ en 2016, une hausse de 9 M\$ (+ 2,3 %) par rapport à 2015.

Tableau 7.2

Année-personne et salaire annuel moyen du secteur minier, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016¹

	Année-personne			Salaire annuel moyen		
	2015	2016	Variation 2016/2015	2015	2016	Variation 2016/2015
	n		%	\$		%
Abitibi-Témiscamingue	3 559	3 470	– 2,5	104 266	109 436	5,0
Nord-du-Québec	3 203	3 585	11,9	114 605	111 259	– 2,9
Montréal	2 777	2 593	– 6,6	81 964	82 260	0,4
Côte-Nord	2 621	2 382	– 9,1	145 932	164 638	12,8
Autres régions	3 522	3 256	– 7,6	70 055	68 644	– 2,0
Le Québec	15 682	15 286	– 2,5	101 709	105 167	3,4

1. 2015 : données finales; 2016 : données provisoires.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines de première transformation des métaux et usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur le secteur minier sont disponibles sur le [site Web de l'ISQ](#).

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005 et modifiées en avril 2015. Deux différences sont à considérer entre ce découpage et celui des régions administratives : dans les régions sociosanitaires, 1) la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule région et 2) le Nord-du-Québec est divisé en trois régions, soit le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James. L'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

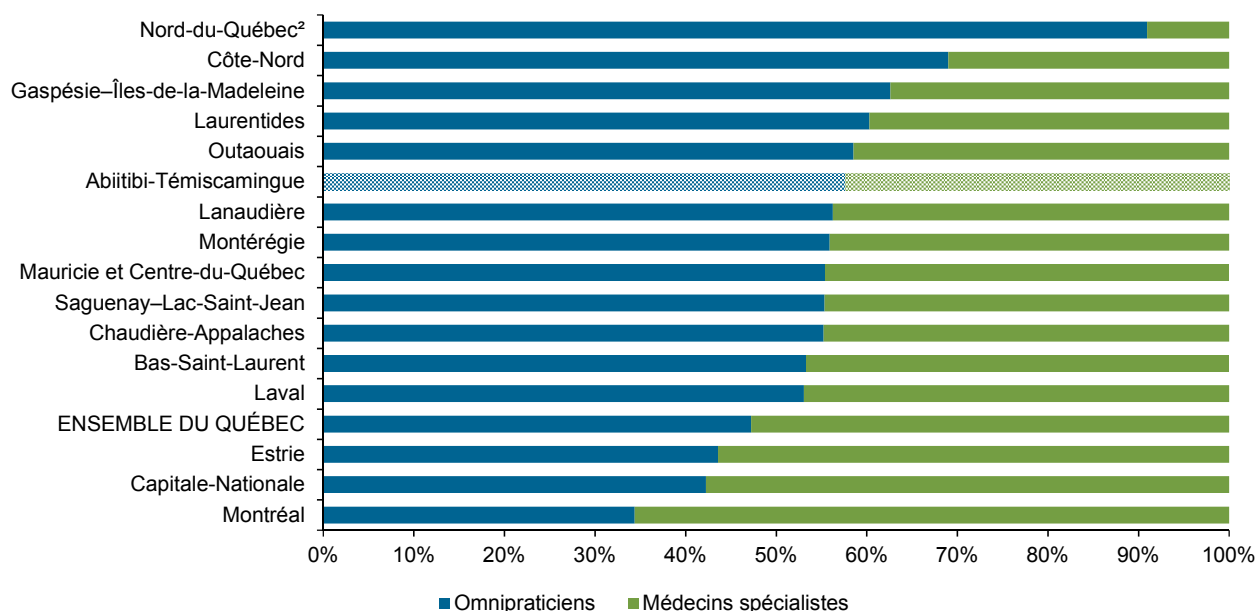
En 2015, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le nombre de médecins s'établit à 359, ce qui représente un ratio de 2,4 pour 1 000 habitants¹. Au Québec, le ratio est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Entre 2011 et 2015, le nombre de médecins a augmenté de 7,2 % dans la région témiscabitiennaise. Au Québec, il s'est accru de 9,5 %, portant l'effectif à 19 200. L'accroissement du nombre de médecins dans la région se reflète principalement chez les omnipraticiens (+ 8,9 %), mais aussi chez les spécialistes dont le nombre s'est accru de 4,8 % durant cette période. Au Québec, le nombre de spécialistes a augmenté plus rapidement que celui des omnipraticiens (10,3 % comparativement à 8,6 %).

En 2015, les omnipraticiens sont, en proportion, plus nombreux que les médecins spécialistes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (57,7 % c. 42,3 %), à l'instar des autres régions éloignées des grands centres urbains. À l'échelle du Québec, les omnipraticiens constituent 47,3 % de l'ensemble des médecins. Quant aux dentistes, ils étaient 45 dans la région en 2014, soit un ratio de 0,3 pour 1 000 habitants. Au Québec, le ratio était de 0,5.

Figure 8.1

Pourcentage des omnipraticiens et des spécialistes parmi l'ensemble des médecins¹, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2015



1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Comprendant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle elles résident.

Tableau 8.1

Nombre de médecins et de dentistes, région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011, 2014 et 2015

	Nombre de médecins et dentistes ¹				Nombre pour 1 000 personnes ²			
	2011	2014	2015	Variation 2015/2011	2011	2014	2015	Écart 2015-2011
	n			%	n pour 1 000 habitants			points pour 1 000
Abitibi-Témiscamingue								
Total des médecins	335	369	359	7,2	2,28	2,49	2,43	0,14
Omnipraticiens	190	207	207	8,9	1,30	1,40	1,40	0,10
Spécialistes	145	162	152	4,8	0,99	1,09	1,03	0,04
Total des dentistes	41	45	..	...	0,28	0,30	..	...
Ensemble du Québec								
Total des médecins	17 535	18 857	19 200	9,5	2,19	2,30	2,32	0,13
Omnipraticiens	8 356	8 906	9 071	8,6	1,04	1,08	1,10	0,05
Spécialistes	9 179	9 951	10 129	10,3	1,15	1,21	1,23	0,08
Total des dentistes	3 601	3 746	..	...	0,45	0,46	..	...

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2017.

Du côté du personnel infirmier, la région est desservie, en 2015-2016, par un effectif de 2 181 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux. Par rapport à 2011-2012, le nombre total n'a presque pas changé, mais des variations sont observées selon les différentes catégories du personnel infirmier. Les infirmières sont en décroissance (– 10,8 %), de même que les préposées aux bénéficiaires (– 6,2 %), alors que le nombre d'infirmières cliniciennes et praticiennes s'accroît (+ 25,2 %), tout comme les infirmières auxiliaires (+ 14,2 %).

Tableau 8.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011-2012 à 2015-2016²

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Variation 2015-2016/ 2011-2012
	n					%
Abitibi-Témiscamingue	2 183	2 204	2 239	2 210	2 181	– 0,1
Infirmières	751	742	722	689	670	– 10,8
Infirmières cliniciennes et praticiennes	305	321	347	366	382	25,2
Infirmières auxiliaires	353	374	403	399	403	14,2
Préposées aux bénéficiaires	774	767	767	756	726	– 6,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	14,88	14,93	15,12	14,90	14,73	– 1,0
Ensemble du Québec	109 629	111 285	112 973	113 342	113 657	3,7
Infirmières	35 275	35 114	35 011	33 805	33 434	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	17 581	18 355	19 474	21 431	22 327	27,0
Infirmières auxiliaires	17 630	18 303	18 655	18 616	18 399	4,4
Préposées aux bénéficiaires	39 143	39 513	39 833	39 490	39 497	0,9
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,69	13,76	13,85	13,80	13,76	0,5

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2007 à 2010. Elle propose également une comparaison avec les nouveaux inscrits de la cohorte de l'automne 2001. Les taux de diplomation sont détaillés selon le type de formation (préuniversitaire, technique, accueil ou transition) du programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 871 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2010 dans l'ensemble des établissements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est de 61,5 %. Ce taux est en baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à la cohorte de 2001.

Un taux de diplomation régional plus faible que le taux provincial

Les étudiants des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus faible que celui de l'ensemble du Québec pour toutes les cohortes observées. Au Québec, sur les 57 806 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2010, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Il s'agit du même taux que l'année précédente. Par ailleurs, depuis 2005, la tendance des taux de diplomation de la province est à la baisse.

Les femmes en tête

Comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est systématiquement plus élevé que celui des étudiants. L'écart le plus important chez les cohortes observées est constaté pour celle de l'automne 2001 où il s'élève à 16,3 points de pourcentage. Les dernières données disponibles, soit celles de 2010, montrent un écart de 14,9 points, avec un taux de diplomation de 68,0 % chez les étudiantes contre 53,2 % chez les étudiants. Le phénomène est observé à la formation préuniversitaire et en accueil ou transition. Pour l'ensemble du réseau collégial québécois, l'avantage des femmes est observé, peu importe le type de formation.

Un meilleur taux de diplomation au DEC préuniversitaire

Des 417 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2010, 69,3 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation chez les 312 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique la même année est plus faible, soit 63,5 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial en accueil ou transition est beaucoup moins important (142 à l'automne 2010) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de formation de DEC (34,5 % pour la cohorte de 2010).

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Taux de diplomation dans le programme initial

En 2010, le taux de diplomation régional dans le programme où l'étudiant s'est initialement inscrit est de 45,7 %, comparativement à 47,3 % à l'échelle provinciale. Parmi les nouveaux inscrits au collégial en Abitibi-Témiscamingue, 11,8 % obtiennent une sanction dans un autre programme d'un autre type de formation et 4,0 % dans un autre programme de la même formation.

Taux de diplomation du diplôme d'études professionnelles (DEP)

Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2010, dans les établissements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 8,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (61,5 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (8,0 %) porte à 69,6 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2010 est de 70,5 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,9 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)¹ selon le type de formation à la première inscription au collégial et selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue, cohortes inscrites en 2001 et 2007 à 2010

	2001	2007	2008	2009	2010
	%				
Préuniversitaire	67,9	69,3	69,5	68,0	69,3
Hommes	53,7	58,5	64,7	60,8	58,7
Femmes	77,7	77,2	72,3	72,0	76,7
Technique	57,5	57,5	60,4	64,1	63,5
Hommes	57,8	62,3	61,2	68,6	60,0
Femmes	57,3	54,1	59,9	61,5	65,8
Accueil ou transition	23,8	35,0	37,0	35,0	34,5
Hommes	22,2	28,6	37,7	27,2	31,3
Femmes	33,3	40,7	36,4	46,2	39,0
Ensemble des programmes	63,0	61,4	61,8	61,2	61,5
Hommes	53,4	55,9	58,7	54,6	53,2
Femmes	69,7	65,5	64,0	65,5	68,0

1. Enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales.

Note : À partir de l'automne 2004, les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marie-Hélène Provençal¹, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus. La présente analyse s'intéresse à une partie des diplômés du baccalauréat, soit à ceux qui ont fait leurs études secondaires au Québec. Ceux-ci sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ).

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2016. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le [Panorama des régions du Québec, édition 2017](#).

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 534 proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours de la période 2011 à 2015, la région voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 0,7 %, passant de 520 à 534, alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel moyen de 2,4 %. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme dans la plupart des régions. L'Abitibi-Témiscamingue connaît une hausse de 3,1 % entre 2014 et 2015, soit un pourcentage supérieur à l'augmentation observée au Québec (+ 0,9 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014	Taux de croissance annuel moyen 2015/2011	Part de diplômés en 2015
	n						%	
Abitibi-Témiscamingue	520	470	512	518	534	3,1	0,7	100,0
Hommes	170	141	183	188	163	- 13,3	- 1,0	30,5
Femmes	350	329	329	330	371	12,4	1,5	69,5
Ensemble du Québec	27 058	26 270	29 560	29 471	29 732	0,9	2,4	100,0
Hommes	10 321	9 958	11 381	11 148	11 224	0,7	2,1	37,8
Femmes	16 737	16 312	18 179	18 323	18 508	1,0	2,5	62,2

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

1. Avec la collaboration de Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2015 est de 69,5 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée supérieure à celle du Québec. Entre 2011 et 2015, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 350 à 371, alors qu'on note une diminution du nombre de diplômés masculins (de 170 à 163). Il est à noter que la diplomation du côté des hommes connaît une baisse entre 2014 et 2015 (– 13,3 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. En Abitibi-Témiscamingue, la proportion de diplômés issus de ce domaine se situe à un niveau supérieur à celle du Québec en 2015 (65,9 % c. 63,8 %). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées y constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant 16,5 % des nouveaux bacheliers.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Abitibi-Témiscamingue, 2011-2015

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2011	12,3	17,5	67,7	2,5	520
2012	15,1	13,2	68,9	2,8	470
2013	16,2	18,0	63,7	2,1	512
2014	17,4	19,9	60,0	2,7	518
2015	14,6	16,5	65,9	3,0	534
Hommes					
2011	5,3	38,2	55,3	1,2	170
2012	9,2	34,0	55,3	1,4	141
2013	6,0	29,5	61,2	3,3	183
2014	13,9	36,9	47,1	2,1	188
2015	4,9	36,2	55,2	3,7	163
Femmes					
2011	15,7	7,4	73,7	3,1	350
2012	17,6	4,3	74,8	3,3	329
2013	21,9	11,6	65,0	1,5	329
2014	19,4	10,3	67,3	3,0	330
2015	18,9	7,8	70,5	2,7	371

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômés indéterminés, les totaux en les incluant.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour l'Abitibi-Témiscamingue en 2015, la proportion est de 70,5 % chez les femmes et de 55,2 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent, plus que les hommes, à privilégier les sciences de la santé (18,9 % f c. 4,9 % h), alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (7,8 % f c. 36,2 % h).

L'université de diplomation²

Les nouveaux bacheliers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue obtiennent leur diplôme en 2015 principalement de quatre universités, dont la première est basée sur le territoire de résidence : l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (39,0 %), l'Université Laval (16,1 %), l'Université de Montréal (9,9 %) et l'Université de Sherbrooke (9,2 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université du Québec à Montréal décerne les diplômes à 7,1 % des bacheliers de la région.

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Abitibi-Témiscamingue, 2011-2015

		2011	2012	2013	2014	2015
Université Laval	%	16,0	20,0	17,6	14,9	16,1
Université de Montréal	%	12,7	10,4	12,5	13,1	9,9
École des hautes études commerciales de Montréal	%	1,2	1,5	1,0	1,0	0,9
École Polytechnique de Montréal	%	1,7	1,7	—	2,5	1,3
Université de Sherbrooke	%	8,8	9,4	12,3	10,4	9,2
Université du Québec à Montréal	%	6,0	6,0	6,6	8,3	7,1
Université du Québec à Trois-Rivières	%	3,5	5,1	4,3	3,3	4,5
Université du Québec à Chicoutimi	%	1,2	1,5	2,7	1,2	1,9
Université du Québec à Rimouski	%	—	—	1,0	—	0,9
Université du Québec en Outaouais	%	2,9	3,6	2,9	2,7	3,0
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	37,7	36,2	30,7	34,9	39,0
École de technologie supérieure	%	2,3	1,3	3,1	1,7	0,9
Télé-université	%	1,3	—	1,0	1,2	1,1
Université McGill	%	2,1	1,1	2,0	2,3	1,3
Université Concordia	%	1,5	—	1,2	1,5	2,2
Université Bishop's	%	—	—	—	—	—
Total	n	520	470	512	518	534

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017.

2. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2015, la région de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe sur son territoire 18 salles de spectacles, une vingtaine d'institutions muséales¹, 11 librairies et 15 écrans répartis dans 4 cinémas. Cette région compte ainsi 35,8 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre supérieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (17,9). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (12,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,5), aux institutions muséales (13,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,1), aux librairies (7,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,1) et aux écrans de cinéma (10,1 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Abitibi-Témiscamingue, 2014 et 2015

	Établissements		Ratio région/ Québec 2015	Région 2015	Ensemble du Québec
	2014	2015			
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	13	18	2,9	12,2	7,5
Institutions muséales ²	21	20	4,7	13,5	5,1
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	16	..	..	..	..
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	51	..	..	..	..
Librairies	11	11	3,3	7,4	4,1
Cinémas et ciné-parcs	4	4	4,0	2,7	1,2
Écrans	15	15	2,0	10,1	8,9

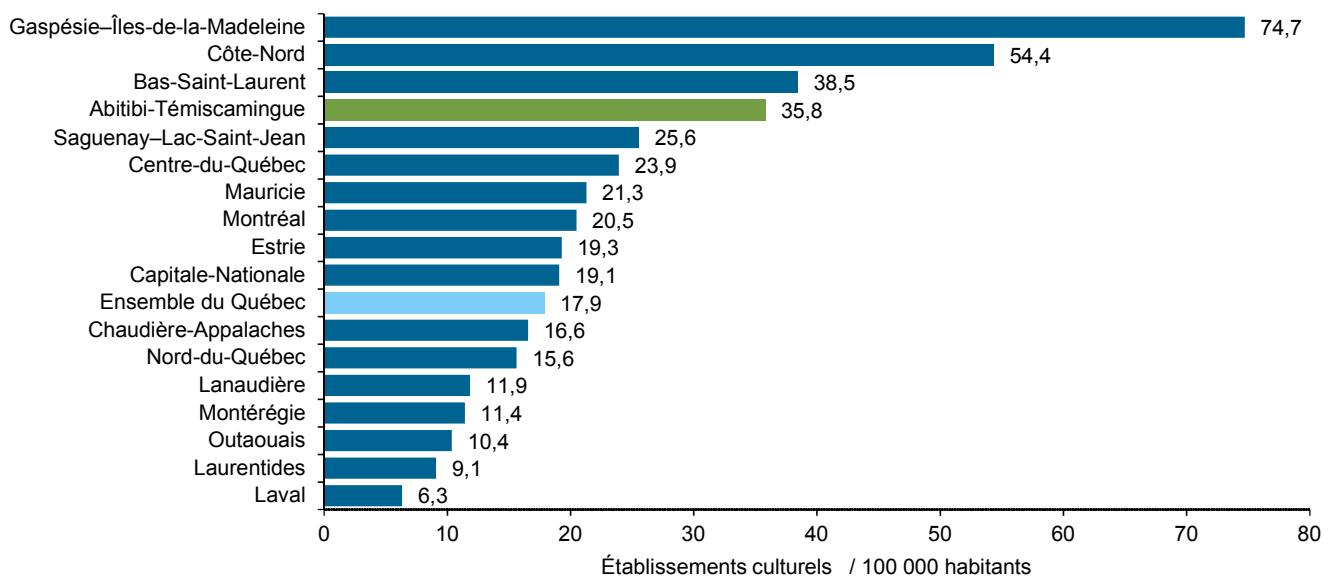
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels¹ par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2015



1. Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2015 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (553 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2014. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (743 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (1 596 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2014.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2014 et 2015

	Unité	Volume d'activité 2015	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%) 2015
			Abitibi-Témiscamingue		Ensemble du Québec		
			2014	2015	2014	2015	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	289	1,9	2,0	2,1	2,1	1,6
Entrées	n	81 840	611	553	828	816	1,2
Assistance des cinémas							
Entrées	n	236 282	1 380	1 596	2 296	2 429	1,2
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	110 011	697	743	1 677	1 696	0,8
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	5 376 321	35 422	36 321	48 414	47 198	1,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Rapport de féminité

Nombre de femmes pour 100 hommes.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

Famille de recensement

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrit sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les

revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent

aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même

que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Palements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisation déterminée ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

MINES

Investissement minier

L'investissement minier comprend l'ensemble des dépenses en travaux d'exploration et de mise en valeur d'un gîte minéral. Il comprend également les dépenses en travaux d'aménagement nécessaires à la mise en production d'une mine et au renouvellement des réserves de minerai, le coût de la construction d'infrastructures et de l'acquisition d'équipement et de machinerie liés au complexe minier, ainsi que les coûts de réparation et d'entretien requis pour maintenir la valeur des immobilisations.

Production minérale

La production minérale du Québec provient de mines et de plusieurs sites d'extraction de substances minérales de surface (carrières, sablières, gravières et tourbières). Des usines de première transformation fournissent de la chaux, du ciment et des produits d'argile. De plus, des fonderies et affinerie situées sur le territoire québécois récupèrent du soufre, produit lors du processus de traitement du minerai, qu'ils livrent sous forme d'acide sulfurique.

Effectif minier

Les données sur l'emploi portent sur les mines et les sites d'extraction de substances minérales de surface en exploitation sur le territoire québécois, ainsi que sur certaines usines de première transformation des métaux et

usines de fabrication de produits minéraux non métalliques actives au Québec. Ces données excluent les activités des sociétés d'exploration minière, de même que les mines en construction ou en mode de surveillance et d'entretien et n'ayant déclaré aucune livraison au cours de l'année enquêtée.

Le nombre d'emplois est estimé à partir des heures payées déclarées par chacune des sociétés lors du *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*. Pour des raisons statistiques, chaque emploi équivaut à un employé à temps plein travaillant de 40 à 60 heures payées déclarées par semaine.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par

la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils

peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

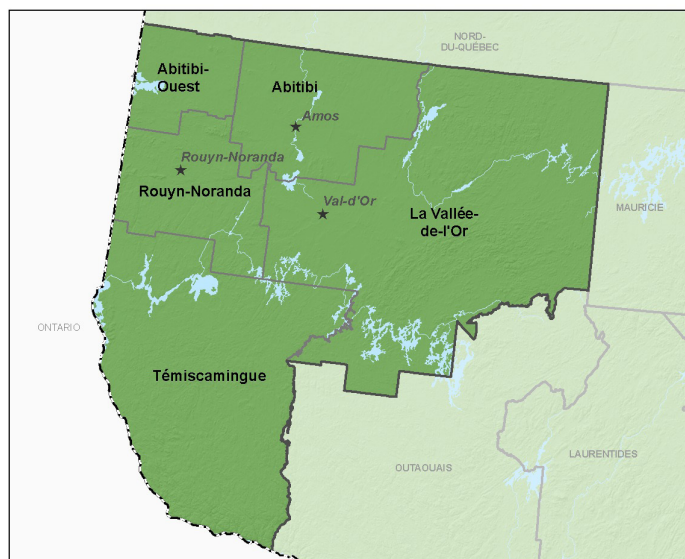
Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires

ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur l'Abitibi-Témiscamingue



Superficie en terre ferme (2016) : 57 349 km²

Population (2016^p) : 147 982 habitants

Densité de population : 2,6 hab./km²

Principales municipalités et population (2016^p) :

- Rouyn-Noranda 42 298 habitants
- Val-d'Or 32 887 habitants
- Amos 12 836 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz
- Foresterie et exploitation forestière
- Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie
- Fabrication de produits en bois

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2016 ^p	TAAM ¹ 2011-2016			2015 ^p	2015 ^e	Var. 15/14	2015 ^p	
	n	pour 1 000	%	%					\$/hab.
Bas-Saint-Laurent	199 983	- 1,2	8,1	70,5	33 386	- 1,3	24 465	4,0	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 232	0,0	7,9	70,5	38 397	0,7	25 331	2,7	5,2
Capitale-Nationale	737 857	7,5	4,6	78,8	47 948	1,4	28 279	3,2	4,8
Mauricie	268 198	2,0	7,1	69,2	32 516	1,5	24 477	3,3	8,0
Estrie	324 009	6,5	6,1	74,5	34 853	1,8	25 365	3,0	7,1
Montréal	2 014 221	10,0	9,5	75,2	62 134	3,5	27 140	1,9	14,7
Outaouais	389 139	8,0	7,2	75,8	31 672	1,7	25 610	2,0	8,0
Abitibi-Témiscamingue	147 982	1,8	6,6	74,5	46 358	- 1,1	27 118	2,1	6,1
Témiscamingue	16 011	- 3,3	..	72,1	..	..	24 744	2,9	8,1
Rouyn-Noranda	42 298	4,1	..	75,9	..	..	27 833	0,8	4,5
Abitibi-Ouest	20 917	- 2,0	..	70,9	..	..	24 946	2,9	5,9
Abitibi	24 857	2,5	..	75,6	..	..	27 645	2,9	5,2
La Vallée-de-l'Or	43 899	2,8	..	75,1	..	..	28 044	2,2	7,5
Côte-Nord	92 541	- 6,7	8,7 ³	71,4	70 475	- 6,9	27 011	0,2	7,7
Nord-du-Québec	45 107	9,5	8,7 ³	79,6	76 429	- 8,7	24 085	1,3	15,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 781	- 5,8	14,6	61,0	31 967	4,6	24 458	4,2	7,6
Chaudière-Appalaches	424 856	5,0	5,5	79,0	37 007	1,1	26 750	5,0	3,8
Laval	429 413	11,2	7,3	79,8	33 644	2,4	26 453	2,0	7,6
Lanaudière	502 152	10,3	6,5	75,9	25 126	1,9	26 108	2,5	6,8
Laurentides	601 699	12,0	5,8	76,4	31 853	2,4	27 654	2,9	6,5
Montréal	1 536 121	8,9	6,0	78,7	34 812	1,7	28 026	2,7	6,8
Centre-du-Québec	243 798	6,3	5,3	75,0	35 380	0,9	24 888	4,8	6,6
Ensemble du Québec	8 326 089	7,8	7,1	76,1	42 507	1,9	26 857	2,7	8,2

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2016 sont basées sur les comptes rajustés du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision en 2019, lorsque les comptes corrigés du Recensement de 2016 seront disponibles à l'échelle infraprovinciale. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population des régions. Voir l'encadré du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2016.

2. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2015.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Abitibi-Témiscamingue

Superficie en terre ferme (2016)	57 349 km ²
Population totale (2016 ^p)	147 982 hab.
Densité de population	2,6 hab./km ²
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (2011-2016 ^p) ¹	1,8 %
Taux de faible revenu des familles (2014).....	6,1 %
Emploi (2016)	73,1 k
Taux d'activité (2016)	65,0 %
Taux d'emploi (2016)	60,7 %
Taux de chômage (2016)	6,6 %
PIB aux prix de base par habitant (2015 ^e)	46 358 \$
Revenu disponible par habitant (2015).....	27 118 \$
Variation des dépenses en immobilisation non résidentielle (2017 ^{pe} / 2016 ^p)	4,8 %
Variation des dépenses en immobilisation résidentielle (2016 ^p / 2015).....	- 11,8 %
Investissement minier (2016 ^p)	885 M\$
Livraisons minérales (2016 ^p)	2 063 M\$
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2010)	61,5 %

1. Calculé par rapport à la population moyenne de la période.